

Samedi, 2 mai 2015
10.30 heures

Berne, Hôtel National
Hirschengraben 24 (plan voir verso)



INVITATION

**À la 30^e Assemblée
générale ordinaire**



Action pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN)
Thunstrasse 113, case postale 669, 3000 Berne 31
Tél. 031 356 27 27, fax 031 356 27 28
www.asin.ch, E-Mail: asin@asin.ch



Hymne national suisse (cantique suisse)

1^{ère} strophe

**Sur nos monts, quand le soleil
Annonce un brillant réveil,
Et prédit d'un plus beau jour le retour,
Les beautés de la patrie
Parlent à l'âme attendrie;
Au ciel montent plus joyeux
Au ciel montent plus joyeux
Les accents d'un coeur pieux,
Les accents émus d'un coeur pieux.**

4^{ème} strophe

**Des grands monts vient le secours;
Suisse, espère en Dieu toujours!
Garde la foi des aïeux, Vis comme eux!
Sur l'autel de la patrie
Mets tes biens, ton coeur, ta vie!
C'est le trésor précieux
C'est le trésor précieux
Que Dieu bénira des cieux,
Que Dieu bénira du haut des cieux.**

Accompagnement musical :
«Aarauer Turmbläser» et Fanfare de l'ASIN

LE PROGRAMME

Au début de l'assemblée, du café et des gateaux seront servis.
Cette manifestation fera l'objet d'une traduction simultanée en Français.

- 10h30 Ouverture de l'Assemblée et messages de bienvenue**
- 10h45 **Point de la situation**
Conseiller national Lukas Reimann, Président de l'ASIN
- 11h05 **Partie statutaire:**
1. Procès-verbal de la 29^e assemblée générale ordinaire du 26 avril 2014
 2. Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 4 octobre 2014
 3. Adoption du 29^e rapport d'activités 2014
 4. Adoption des comptes annuels 2014 (nous attirons votre attention sur la page 7),
 5. Décharge au Comité, à la comptabilité et au secrétariat
 6. Adoption du budget 2015 (nous attirons votre attention sur la page 7) et fixation des cotisations annuelles 2016
 7. Elections
 8. Propositions des membres (nous attirons votre attention sur la page 6)
 9. Divers
- 12h00 **Adoption de la résolution 2015**
- 12h10 **Remise du 3^{ème} prix de reconnaissance de l'ASIN pour un engagement exceptionnel**
- 12h15 **Hymne national suisse**
- 12h20 **Déjeuner pour les personnes inscrites**
- 13h30 **«L'indépendance et la neutralité de la Suisse sont plus importants que jamais»**
Dr. Christoph Blocher, ancien Conseiller fédéral et Conseiller national, président de fondation de l'ASIN (nous attirons votre attention sur les pages 4 et 5)
- 14h45 **Fin de l'assemblée générale**

Le Président:



Lukas Reimann
Conseiller national

Le Directeur:



Werner Gartenmann

NOTRE CONFÉRENCIER

Christoph Blocher, Dr. iur.



La Personne

Naissance	11 octobre 1940
Lieu d'origine	Meilen ZH, Zurich et Schattenhalb BE
Lieu de résidence	Herrliberg ZH
Etat civil	Marié, 3 filles, un fils, 8 peits-enfants

Formation

1958	CFC d'agriculteur au Strickhof Zurich
1961–1963	Maturité fédérale type C
1964–1969	Etudes de droit à Zurich, Montpellier et Paris, licence en droit
1971	Doctorat des deux droits avec la dissertation «La fonction de la zone agricole et son accord avec la garantie de propriété helvétique»

Activité professionnelle

1969	Entrée dans le département juridique de l'entreprise EMS Chemie AG
1983	reprise de la majorité des actions de l'entreprise EMS Chemie Holding AG
Depuis 2008	Président du Conseil d'administration de sa propre entreprise Robinvest AG et de ses filiales
Depuis juin 2014	reprise d'un tiers du capital de la Basler zeitung et membre du Conseil d'administration

Activités politiques

1979–2003	Membre du Conseil national
1986–2003	Président de l'ASIN
10.12.2003	Election au Conseil fédéral
2004–2007	Chef du département fédéral de justice et police
12.12.2007	Non-réélection au Conseil fédéral
Depuis le 1.3.2008	Vice-président de l'UDC
2011–2014	Membre du Conseil national
Depuis 2014	Président du comité «Non à l'adhésion insidieuse à l'UE»

Grade militaire Colonel

Christoph Blocher:

LA DÉMOCRATIE DIRECTE MINÉE

La perle parmi les particularités qui nous distinguent des autres Etats du monde est le fait que ce sont les citoyens, et non pas n'importe quelle autorité instituée par les citoyens, qui forment le pouvoir suprême dans notre Etat. Cela s'appelle la démocratie directe.

C'est précisément parce que ce sont les citoyens, et non pas les politiques, qui ont le dernier mot dans des questions décisives que la Suisse se porte mieux que d'autres pays.

Voilà pourquoi chez nous ce sont les citoyennes et les citoyens, donc le peuple souverain, qui ont le dernier mot dans l'Etat et non pas des politiciens, le Parlement, le gouvernement, l'administration ou des tribunaux suisses ou étrangers. Du moins devrait-il en être ainsi!

Mais, soyez sur vos gardes! "Veillez-vous au Morgarten!" L'attaque en force contre la démocratie directe bat son plein, même si elle est menée sournoisement. Le Conseil fédéral, de même que le Conseil national et le Conseil des Etats s'efforcent d'empêcher l'application d'initiatives populaires en se référant à un droit supérieur. Ils tentent de déclarer invalides des initiatives populaires en recourant à des notions vagues comme la "proportionnalité", le "droit international" (prétendument le "droit des peuples") et à une foule d'autres prétextes.

Jamais je n'ai vu les politiques aussi créatifs et inventifs que quand ils cherchent des trucs et combines pour miner les droits du peuple, les droits de vote et les décisions du peuple.

Et le Tribunal fédéral, qui est censé défendre les droits des citoyens, donc les droits démocratiques et de la liberté, contre les abus de l'Etat, ne se contente pas de suivre ce mouvement, mais l'anticipe même. [extrait du discours de l'Albisgüetli du 16 janvier 2015]

www.blocher.ch



EXTRAIT des statuts de l'ASIN

Art. 4

Peuvent devenir membres de l'ASIN des personnes physiques et des personnes morales à titre de membres individuels, de membres collectifs et de membres bienfaiteurs.

Art. 7

L'Assemblée générale se compose de membres individuels et de membres collectifs. Les membres bienfaiteurs ont accès à toutes les assemblées générales

Art. 10

Tout membre dispose d'une voix à l'Assemblée générale et lors d'une consultation de la base. Il peut se faire représenter par un membre de sa famille. Par rapport au droit de vote des membres individuels, celui des membres collectifs est proportionnel à leur cotisation. Les membres bienfaiteurs ne jouissent pas du droit de vote. Les membres doivent adresser leurs propositions par écrit à l'Assemblée générale au moins deux mois à l'avance.

«N'OUBLIEZ PAS LA
CARTE DE VOTATION!»



COMPTES ET BILAN 2014 / BUDGET 2015

Comptes de l'année 2014

	Compte 2013	Compte 2014	Budget 2015
Recettes			
Cotisations et dons	1'088'601.17	1'115'516.49	1'205'000.00
Intérêts	77'675.90	11'634.72	43'500.00
Total recettes	1'166'277.07	1'127'151.21	1'218'500.00
Dépenses			
Propagande, publicité	421'981.79	533'336.21	530.000.00
Lettres aux membres, Presse	301'040.10	347'991.10	190'000.00
Actions spéciales	279'709.24	266'824.50	141'500.00
Amortissements	4'602.85	2'930.00	2'000.00
Dépenses générales	137'853.20	243'933.80	162'500.00
Total dépenses	1'145'187.18	1'395'015.61	1'026'500.00
Récapitulation			
Total recettes	1'166'277.07	1'127'151.21	1'248'500.00
Total dépenses	1'145'187.18	1'395'015.61	1'026'500.00
Excédent	+ 21'089.89	- 267'864.40	+ 222'000.00

- : excédent des dépenses / + : excédent des recettes

Bilan au 31 décembre 2014

Caisse	2'785.75	
Postfinance	925'847.97	
Comptes bancaires	322'470.04	
Papier valeurs	684'172.82	
Crédit	73'526.05	
Installations TED, mobilier	4'350.00	
Créditeurs		54'493.10
Fonds spécial		54'961.65
Capital		1'903'697.88
	2'013'152.63	2'013'152.63



BIENVENUE A BERNE HÔTEL NATIONAL

Hirschengraben 24, 3011 Berne
www.nationalbern.ch

Il n'y aura pas de places de parc
près de l'hôtel

Parkings (www.parking-bern.ch)

Adresses pour l'appareil de navigation

Parking City-West, Belpstrasse, 3007 Berne

Bahnhof Parking, Parkterrasse, 3012 Berne



D'ailleurs: nous vous prions de
vous faire accompagner par des
membres de votre famille et
connaissances intéressés, etc!
Les invités seront cordialement les
bienvenus.

